

Comptes et mécomptes d'un protocole de 15 lignes...

Il y a des archives qui ne trompent pas ! À condition de les ressortir ! Ainsi, dans un communiqué commun publié tôt ce matin, les trois syndicats de police qui ont été reçu au ministère de l'Intérieur la nuit dernière, laissent à penser qu'ils ont obtenu une belle avancée sur l'augmentation de l'ISPP (indemnité de suggestion spéciale) aussi appelée "prime de risques".

EN FAIT, un protocole signé en 2016 (et celui-ci était contenu dans plusieurs dizaines de pages...) prévoyait que cette prime passerait de 26,5% au 1er janvier 2017 à 28 % au 1er janvier 2020. Avec l'accord de cette nuit, elle va passer à 28,5 %. Résultat : les syndicats reçus par C.Castaner et ses conseillers ont obtenu, en tout et pour tout : 0,5 % d'augmentation de cette prime... Il faut vraiment bien connaître la police pour le comprendre, quand on lit leur communiqué... (À suivre)